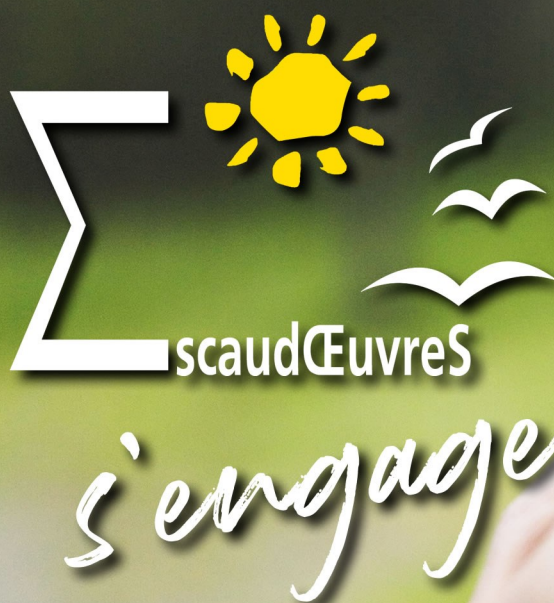


SCALDO N° 9

Mag



ESCAUDŒUVRES PRÉSENTE SON PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE EN 20 ENGAGEMENTS

MAIRIE D'ESCAUDŒUVRES

Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30



www.escaudoeuvres.fr
facebook.com/ville.escaudoeuvres.officielle
www.instagram.com/escaudoeuvres_maville

Escaudoeuvres connectée
221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES
03 27 72 70 70

M. Thierry BOUTEMAN - Maire d'Escaudœuvres

Chères Scaldobrigiennes, Chers Scaldobrigiens,

Il y a un an, lors de la cinquième vague de Coronavirus, j'en appelais à la responsabilité de tous pour lutter contre cette épidémie et passer les fêtes de fin d'année dans les meilleures conditions possibles.

Aujourd'hui, même si la reprise de l'épidémie de Covid-19 se confirme et que nous devons rester vigilants, j'en appelle à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour limiter nos consommations d'énergie.

Comme vous le savez, la guerre en Ukraine et les sanctions occidentales contre Moscou propulsent les prix de l'énergie à des niveaux inédits. Cela impacte directement le budget des ménages et des collectivités.

De plus, l'arrêt presque total des livraisons de gaz russe en Europe et le manque de disponibilité de notre parc nucléaire créent des tensions sur nos approvisionnements en gaz et en électricité. Cette situation, que l'on pensait improbable en 2022, nous oblige donc à réduire de manière accélérée notre consommation d'énergie pour passer l'hiver sans avoir recours aux coupures d'électricité.

Eh oui, après deux années rythmées par la crise sanitaire, l'heure de la sobriété a sonné !

Même si depuis notre arrivée au conseil, l'équipe municipale s'efforce à être plus sobre, le contexte actuel nous force à redoubler nos efforts pour maintenir l'équilibre de notre budget, poursuivre nos projets et répondre aux directives gouvernementales dont les objectifs principaux sont de réduire considérablement notre consommation d'énergie et d'accélérer la transition tout en faisant évoluer nos usages.

Ainsi, après la décision au printemps dernier de l'extinction de l'éclairage public entre 1 h et 5 h du matin, nous vous présentons aujourd'hui notre plan communal de sobriété énergétique qui, je l'espère, permettra à notre collectivité de traverser cette crise sans trop de mauvaises surprises. Car, même si depuis deux ans nous nous efforçons d'améliorer la situation fragile de notre budget communal, construire le budget 2023 avec l'augmentation des coûts de l'énergie, relève d'une gageure.

Plus que jamais chacun d'entre nous doit faire preuve de résilience et de compréhension. Et pour rester optimiste dans ce contexte particulier, il est important de donner du sens à notre quotidien tout en restant positif et en regardant vers l'avenir.

En cette fin d'année, plusieurs associations ont fêté des dates anniversaires marquantes pour la vie de leur club : 20 ans pour l'association "Gardons la Pêche !", 40 ans pour le Hockey Club, 50 ans pour le Judo Jujitsu et 140 ans pour l'Harmonie Municipale. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui permettent à chaque Scaldobrigien d'occuper son temps libre que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif. Cette richesse associative participe au dynamisme de notre ville.

Deux nouvelles associations à destination de nos écoles et de nos enfants viennent de se créer. Merci aux parents volontaires qui vont permettre par leurs actions de financer des projets ou des sorties scolaires !

Début décembre, le conseil municipal des jeunes s'est agrandi. En présence de Monsieur Guy BRICOUT, député, des élus et des familles, 5 nouveaux jeunes sont venus compléter l'équipe du C.M.J. passant ainsi à 11 membres. Je leur souhaite de prendre plaisir dans leur nouvelle mission et dans ce temps d'éducation civique en situation réelle.

Le conseil municipal se réunira très prochainement pour officialiser la liste des 23 personnes qui formeront le conseil des sages. Au vu du grand nombre de candidatures reçues et afin de rassembler le plus largement possible, nous avons eu recours à différents critères de sélection (parité, représentativité des quartiers, non-participation à une autre instance, couples, ...).

Je tiens néanmoins à remercier l'ensemble des candidats pour l'intérêt qu'ils portent à cette toute nouvelle instance.

Suite au départ à la retraite de notre garde municipale, un service de police municipale sera très prochainement créé. La phase de recrutement s'achève et un nouvel agent arrivera au cours des premiers mois de l'année 2023. Dans l'attente de son arrivée? les services de la mairie restent à votre écoute.

Notre deuxième marché de Noël en extérieur vient de se clôturer. La présence de douze exposants, d'un manège enfantin, d'une descente de luge et de nombreuses associations locales ont permis aux visiteurs de passer un agréable moment.

L'année 2022 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes approchent...

À cette occasion, je vous souhaite, à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient empreintes de convivialité, de joie et d'esprit de famille.

Bien à vous,

Thierry BOUTEMAN
Maire d'Escaudœuvres

M. Thierry BOUTEMAN**Maire d'Escaudœuvres**

- ✓ Disponible sur rendez-vous à prendre à l'accueil de la mairie

M^{me} Agnès BILBAUT**1^{re} adjointe au maire****Déléguée au C.C.A.S.****M. Thomas FRÉMOND****2^e adjoint au maire****Délégué à l'environnement et à la transition écologique****M^{me} Corinne CAMBAY****3^e adjointe au maire****Déléguée à l'urbanisme**

- ✓ Disponible sans rendez-vous les 2^e et 4^e mercredis de 9 h à 12 h (sauf juillet et août)

M. Nicolas VANESSCHE**4^e adjoint****Délégué aux finances****M^{me} Murielle SAKALOWSKI****5^e adjointe****Déléguée aux écoles et à la petite enfance****M. Jean-Jacques DESPIERRE****6^e adjoint****Délégué à la voirie et aux travaux****M. Laurent LERICHE****Conseiller municipal****Délégué aux sports****M. Christian HENNEBICQ****Conseiller municipal****Délégué à la sécurité****M. Michaël OLIVIER****Conseiller municipal****Délégué à la jeunesse****M^{me} Delphine VÉRIN****Conseillère municipale****Déléguée aux associations et aux commerces****M. Loïc DUCATILLION****Conseiller municipal****Délégué aux fêtes et aux cérémonies****M^{me} Gwenaëlle PRINCE****Conseillère municipale****Déléguée à la culture**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE CHÈQUE ÉNERGIE EXCEPTIONNEL, UNE AIDE DE L'ÉTAT RECONDUITE EN DÉCEMBRE

Le chèque énergie est une aide de l'État pour le paiement des factures d'énergie du logement. Il a été généralisé en 2018 et est attribué automatiquement en fonction d'un barème. Selon le revenu fiscal de référence et la composition familiale, les bénéficiaires reçoivent chaque année en mars un chèque énergie dont le montant peut varier entre 48 et 277 euros.

Face à la hausse des prix de l'énergie, les ménages éligibles au chèque énergie en recevront un second, exceptionnel, d'une valeur comprise entre 100 et 200 euros.

UN CHÈQUE ÉNERGIE EXCEPTIONNEL

Si vous êtes déjà bénéficiaire du chèque énergie au titre de 2022, vous recevrez un autre chèque énergie de 200 €. Pour les ménages dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation (RFR/UC) est supérieur ou égal 10 800 € et inférieur à 17 400 €, vous recevrez un chèque énergie de 100 €. Ce chèque énergie exceptionnel vous sera envoyé automatiquement à partir de fin décembre, sans aucune démarche de votre part.

UN CHÈQUE ÉNERGIE EXCEPTIONNEL - OPÉRATION FIOUL

Si vous êtes bénéficiaire du chèque énergie 2022 et que vous avez utilisé votre dernier chèque énergie auprès d'un vendeur de fioul domestique, vous avez dû être destinataire en novembre d'un chèque exceptionnel fioul d'un montant de 200 €.

Pour les autres ménages se chauffant au fioul domestique, un portail de demande en ligne est mis à disposition à l'adresse <https://chequefioul.asp-public.fr> pour vous permettre de demander, sous réserve d'éligibilité, un chèque énergie d'un montant de 100 € ou 200 € en fonction de votre situation.

Si vous n'avez pas reçu de chèque énergie exceptionnel fioul 2022 automatiquement et que vous ne pouvez pas effectuer votre demande sur le portail de demande en ligne, vous pouvez vérifier votre éligibilité aux chèques énergie exceptionnels et fioul 2022 sur <https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite>

COMMENT DÉDUIRE AUTOMATIQUÉMENT VOTRE CHÈQUE DE VOS FACTURES ÉNERGÉTIQUES ?

Vous pouvez demander que le montant du chèque énergie soit automatiquement déduit de votre facture de gaz ou d'électricité pour les années à venir, soit en ligne, sur www.chequeenergie.gouv.fr ; soit en cochant la case rouge sur votre chèque énergie avant de le renvoyer par voie postale à votre fournisseur. Dans ce cas, vous ne recevrez plus le chèque à votre domicile l'année prochaine. Vos factures seront automatiquement réduites du montant de votre chèque si vous êtes toujours éligible au chèque énergie. Vous pourrez décider de changer ou d'arrêter ce versement automatique si vous souhaitez utiliser votre chèque pour payer d'autres factures.

QUE FAIRE EN CAS DE PERTE OU DE VOL DU CHÈQUE ÉNERGIE ?

Déclarez la perte ou le vol de votre chèque en ligne sur <https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/cheque/declarer-perdu-vole> ou par téléphone auprès de l'assistance utilisateurs. Un nouveau chèque vous sera envoyé en remplacement de l'ancien.

COMMENT EFFECTUER UNE RÉCLAMATION ?

Vous n'avez pas reçu de chèque ou vous pensez que le montant de votre chèque est erroné ? Vérifiez votre éligibilité via le simulateur sur <https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite> Si votre analyse se confirme, contactez l'assistance utilisateurs.

CONTACTS

Site internet :

<https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/assistance>

Téléphone :

0 805 204 805 (numéro vert - service et appel gratuits)

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis octobre 2022, tout Scaldobrigien peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

FONDEMENTS JURIDIQUES DU PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répond aux enjeux de **simplification et de modernisation des services publics**, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne. Il s'inscrit pleinement dans la démarche gouvernementale "Action publique 2022", qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

Deux obligations réglementaires encadrent le projet de dématérialisation des permis de construire :

- ◆ **Pour toutes les communes**, sans exception, l'obligation d'être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique, selon les modalités qu'elle choisit de mettre en œuvre (adresse courriel dédiée, formulaire de contact, téléservice spécifique...), conformément à l'article L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration et au **dispositif de saisine par voie électronique (S.V.E.)**.
- ◆ **Pour les communes de plus de 3 500 habitants**, outre la saisine par voie électronique, l'obligation de disposer d'une "téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme", conformément à l'article L.423 -3 du code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son article 62.

BÉNÉFICES DE LA DÉMATÉRIALISATION

Pour les pétitionnaires, usagers ou professionnels :

- ◆ Un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée.
- ◆ Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés.
- ◆ Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.

Pour les services des collectivités (guichets uniques, centres instructeurs et services consultables) :

- ◆ Une amélioration de la qualité des dossiers transmis, avec la suppression des étapes de ressaisie, source d'erreur.
- ◆ Une meilleure traçabilité des dossiers et de leurs pièces et une coordination facilitée entre les services devant rendre un avis (administration et services consultés).
- ◆ Une meilleure qualité de service auprès des usagers, avec un recentrage des agents sur des activités d'animation, d'ingénierie et de conseil, grâce à la réduction des tâches à faible valeur ajoutée.
- ◆ Une meilleure résilience des services en cas de fermeture des guichets physiques.

Les autres acteurs de l'instruction (service consultables publics et privés, contrôle de légalité, services de liquidation) bénéficient également de cette simplification grâce aux outils développés par l'État.

UN PORTAIL USAGER URBANISME DÉDIÉ AUX SCALDOBRIGIENS



La démarche décrite ci-dessous est applicable uniquement à Escaudœuvres. Pour les autres communes, veuillez vous adresser à votre mairie.

Pour entamer vos démarches, rendez-vous sur le Portail Usager Urbanisme : <https://sve.sirap.fr/#/059206/connexion>

- ◆ **Si vous êtes un particulier**, vous recevrez un mail de confirmation suite à la création de votre compte qui vous permettra de valider votre inscription. Vous serez ensuite en mesure de déposer immédiatement votre dossier d'urbanisme au format numérique.
- ◆ **Si vous êtes un professionnel**, vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription suite à la création de votre compte. Le service urbanisme de la mairie d'Escaudœuvres activera ensuite votre compte dans les meilleurs délais. Vous serez alors en mesure d'accéder à votre espace afin de déposer votre dossier d'urbanisme au format numérique.

Vous devrez ensuite suivre les étapes du dépôt de votre dossier. Après finalisation du dépôt de votre dossier, vous recevrez par mail un récépissé de dépôt numérique avec le numéro de votre dossier.

ÉTUDIANTS, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES AVEC AMELI !

L'Assurance Maladie vous aide à prendre en main votre santé et à adopter les bons réflexes pour être bien remboursé de vos frais de santé.

OUVREZ VOTRE COMPTE AMELI pour faciliter vos démarches santé. Rendez-vous sur www.ameli.fr ou utilisez l'appli Ameli.

VÉRIFIEZ VOS COORDONNÉES afin de faciliter les échanges avec l'Assurance Maladie, mettez à jour si nécessaire votre adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail sur votre compte Ameli.

VÉRIFIEZ VOTRE R.I.B. enregistrez votre relevé d'identité bancaire personnel sur votre compte Ameli pour le remboursement de vos frais de santé.

METTEZ À JOUR VOTRE CARTE VITALE une fois par an minimum et à chaque changement de situation, dans les accueils de l'Assurance Maladie ou dans certaines pharmacies.

DÉCLAREZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT pour un meilleur suivi et remboursement.



LES RÉSIDENTS DE "MA MAISON" ONT BESOIN DE VOUS

Le nom choisi "Ma Maison" indique bien la volonté de recréer autour du résident la chaleur, l'affection, la convivialité d'une vraie famille. "Ma Maison" est un établissement d'accueil à caractère familial où chacun prend part à faire vivre cet esprit de famille afin que les personnes âgées se sentent "chez elles".

Pour que vive cet esprit, les Petites Sœurs ont besoin des **femmes et hommes** qui ont le désir d'**offrir aux personnes âgées de l'écoute, de la joie, de la convivialité.**

MISSION DU BÉNÉVOLE

Contribuer au fonctionnement de "Ma Maison" :

- ◆ bricolage,
- ◆ jardinage,
- ◆ journal interne,
- ◆ couture et repassage,
- ◆ accueil.

Intervenir auprès des personnes âgées :

- ◆ animations : lecture, activités manuelles, jeux, atelier théâtre, chant, cuisine, arts plastiques, sorties, etc.,
- ◆ accompagnements individuels,
- ◆ accompagnement aux rendez-vous extérieurs,
- ◆ aide au service des repas.

Effectuer des missions ponctuelles :

- ◆ ventes, exposition annuelle,
- ◆ participation à l'organisation de fêtes.

CONDITIONS DU BÉNÉVOLE

L'action des bénévoles au sein de "Ma Maison" implique l'**adhésion aux valeurs humaines** que sont :

- ◆ respect de la vie jusqu'à son terme,
- ◆ respect de la dignité de la personne,
- ◆ simplicité, joie de servir,
- ◆ partage de l'esprit de famille.

Leur action va au-delà des services rendus, elle est le prolongement des principes de la congrégation : le **partage de l'esprit de famille** et l'**ouverture aux autres et au monde.**

DEVENEZ BÉNÉVOLE

Si vous aimez les personnes âgées et si vous désirez vous engager, **prenez rendez-vous** à "Ma Maison" auprès de la Petite Sœur responsable du bénévolat par téléphone au **03 27 78 86 86** ou en vous présentant à l'**accueil** (1 rue Jean Jaurès). Avant l'entretien, réfléchissez à vos disponibilités (horaires, hebdomadaires, mensuelles).

LE B.A.F.A. À PARTIR DE 16 ANS ?

Les conditions pour obtenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.) sont revues cette année pour le rendre plus attractif. Par ailleurs, des aides sont prévues pour financer la formation et le diplôme sera reconnu sur Parcoursup.

Pour devenir "moniteur de colo", le B.A.F.A. est requis. Il vous permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

DES DÉLAIS D'OBTENTION PLUS COURTS EN 2023

La formation au B.A.F.A. se déroule en trois temps : huit jours de **formation de base** pour découvrir les fondamentaux de l'animation, 14 jours de **stage pratique** pour mettre en œuvre ces premiers acquis et enfin six jours pour **approfondir un thème ou se spécialiser sur une compétence.**


Les jurys placés sous l'autorité de l'État – qui se réunissaient pour valider le brevet – vont être supprimés au premier semestre 2023. **Vous pourrez ainsi obtenir plus rapidement votre B.A.F.A. après la troisième phase de la formation** et débiter votre première mission comme animateur breveté. Cette mesure de simplification vise à réduire le nombre jeunes qui, devant les délais, renoncent à aller au bout du processus.

DES AIDES FINANCIÈRES PLUS GÉNÉREUSES POUR FINANCER SON B.A.F.A.

Se former au B.A.F.A. représente un coût. Comptez entre 800 et 1 000 euros pour suivre le parcours complet des trois phases de la formation. Pour faire baisser la facture, des aides nationales et régionales existent. **La Caisse d'Allocation Familiale peut ainsi vous accorder une aide sans condition de ressources qui peut aller de 91 à 106 euros.** Pour en bénéficier, il faut faire votre demande au moment de la session d'approfondissement.

Depuis 2020, la commune d'Escaudœuvres donne la possibilité aux jeunes de recevoir une aide financière pour leurs projets.

Le montant de l'aide à la formation de base du B.A.F.A. s'élève à **75 % du coût** (sur dossier avec obligation de travailler deux fois en A.L.S.H. sur la commune) et celui de l'aide à la **formation d'approfondissement** du B.A.F.A. à **250 €** (sur dossier avec obligation de travailler deux fois en A.L.S.H. sur la commune et sans avoir bénéficié de l'aide sur la formation de base du B.A.F.A.).



Bourse aux projets jeunes
Dossier de candidature

Vous pouvez proposer vos projets tout au long de l'année.
À plusieurs reprises, le jury se réunira en commission afin de les examiner.
[Cadares réservé à l'administration]

Date d'enregistrement du dossier : ____ / ____ / ____ Numéro de dossier : ____
Présenté au jury révisé le : ____ / ____ / ____ Somme allouée : ____ €

PORTEUR DU PROJET
Nom : _____ Prénom : _____

La commune d'Escaudœuvres contribue à la réussite des projets des Scaldobrigiens âgés de 14 à 25 ans grâce au dispositif de bourse aux projets jeunes.
Vous avez un projet et vous répondez aux différents critères définis par les délibérations des conseils municipaux des 9 septembre 2020 et 13 octobre 2021 : alors demandez une bourse en déposant ce dossier. Un jury l'examinera et vous recevra pour définir l'aide accordée.

Types de projets recevables : stage obligatoire à l'étranger, voyage pour les études post-bac en France ou à l'étranger, formation de base B.A.F.A. ou B.A.F.D., formation d'approfondissement B.A.F.A., formations en lien avec un projet professionnel, aide aux athlètes de haut niveau, aide à l'équipement professionnel (renseigné obligatoire dans le cas d'études).

Montant maximal de l'aide :
 Acabit pour études ou équipement professionnel : 150 € (sur dossier).
 Aide au B.A.F.A. ou au B.A.F.D. : 75 % du coût de la formation de base (sur dossier avec obligation de travailler deux fois en A.L.S.H. sur la commune).
 Aide au B.A.F.A. (formation d'approfondissement) : 250 € (sur dossier avec obligation de travailler deux fois en A.L.S.H. sur la commune et sans avoir bénéficié de l'aide sur la formation de base du B.A.F.A.).
 Sportif de haut niveau : 200 € (sur dossier).

La demande de bourse est limitée à une par an et à deux sur l'ensemble du cursus scolaire, de formation ou professionnel.
Les dossiers peuvent être déposés à l'accueil de la mairie ou envoyés par voie postale à :
Mairie d'Escaudœuvres - Bourse aux projets jeunes
221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES

Pièces justificatives à joindre

- Copie de la carte d'identité
- Curriculum vitae
- Justificatifs des démarches en lien avec le projet (courriers, conventions, ...)
- Justificatif du niveau scolaire (diplôme ou acte)
- Justificatif des éléments budgétaires prévisionnels présentés
- Notification correspondante à chacune des aides accordées (bourse d'État, bourse de la région, Erasmus, bourse du département, aide au logement, aide d'autres organismes, ...)
- Fiche de renseignements (le cas échéant)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ou attestation d'hébergement sur Escaudœuvres
- Relevé d'identité bancaire

Des pièces complémentaires pourront vous être demandées.
Vous pouvez joindre toutes pièces complémentaires qui vous sembleraient pertinentes.

Bourse aux projets jeunes :
Dossier à demander à l'accueil de la mairie
ou à télécharger sur www.escaudoeuvres.fr
(rubrique "Enfance/Jeunesse")
↓
"Bourse aux projets jeunes"

MENTIONNER LE B.A.F.A. DANS PARCOURSUP

Les pouvoirs publics ont aussi décidé d'accorder plus de reconnaissance au B.A.F.A. Une mesure très concrète a déjà été actée : au moment de formuler vos vœux d'orientation sur Parcoursup, **vous pouvez citer votre formation B.A.F.A et votre expérience d'animation au titre de vos expériences et engagements.**



LA SEMAINE BLEUE 2022

Pour la troisième année consécutive, l'équipe du C.C.A.S. a proposé aux seniors à partir de 62 ans de participer aux activités de la Semaine bleue du 3 au 9 octobre 2022. Un peu plus de 130 personnes se sont inscrites et ont pu partager des moments ludiques dans une ambiance conviviale et sympathique.

Le **lundi matin**, c'est autour d'un petit-déjeuner de bienvenue que le programme détaillé de la semaine a été présenté par M^{me} Agnès BILBAUT, adjointe au C.C.A.S.



Dès le **lundi après-midi**, c'est un quiz musical préparé et animé par M. Jonathan POUPART qui s'est déroulé à la médiathèque. Quatre équipes ont concouru et tous les participants se sont pris au jeu, essayant de trouver le nom des chansons, celui des chanteurs et aussi ceux des génériques d'émissions de télé. Ce challenge s'est déroulé dans la bonne humeur et il a été très apprécié de nos seniors.



Le **mardi matin**, les seniors inscrits à l'atelier créatif ont œuvré à préparer la décoration de la salle polyvalente pour le repas des aînés du dimanche. Appliqués et attentifs aux conseils donnés par M^{me} Marie-Noëlle ANDERLIN, les participants ont réalisé de jolis objets qui sont venus agrémenter les tables.



L'**après-midi**, c'est la première rencontre intergénérationnelle de cette semaine qui a réuni les enfants d'une classe de Grande Section de maternelle, ceux d'une classe de C.M.1. et C.M.2 avec les seniors inscrits à l'atelier "La caisse de jeux". Cette activité proposée par un professionnel a permis aux uns et aux autres de se retrouver autour de jeux de société, d'adresse et de stratégie.



L'animation autour d'un "parachute géant" qui a clôturé les deux temps de rencontre s'est déroulée sous le soleil dans le parc du centre Benoît Frachon. Adultes et enfants se sont bien amusés et ont apprécié de découvrir ou de redécouvrir des jeux anciens.



À l'instar de l'année dernière, la journée du **mercredi** appelée "échangeons nos âges" était consacrée dans sa totalité aux liens intergénérationnels. Deux ateliers ont été proposés aux seniors : le matin, avec la participation des enfants de l'Accueil de Loisirs et, l'après-midi, avec les adolescents du CAP-Jeunes.

Le **matin**, les seniors et les enfants du périscolaire se sont préparés pour un défilé. C'était en effet l'occasion pour tous de se mettre en scène, les enfants grimés en vieillard : cheveux blancs, moustaches, lunettes, bigoudis, bretelles, châles...



et les seniors habillés en "ados" : vêtus de jean, casquette sur la tête, baskets et tatouages sur les avant-bras... Les participants ont été encouragés et applaudis par les spectateurs et le défilé sur le tapis rouge avec son et lumière a connu un réel succès. L'objectif de cette matinée a été atteint, les enfants ont pu constater que les seniors de notre commune étaient dynamiques et que leur joie de vivre est indéniable.



L'après-midi, après un repas bien mérité, les seniors ont partagé un moment avec les adolescents pour une initiation au graff. Aidés de M. Jonathan POUPART et de M^{me} Héloïse CHATELAIN, animateurs du CAP-Jeunes, et guidés par un intervenant extérieur, ils ont pu réaliser ensemble un tableau qui est venu embellir la salle Louis Aragon. Une dégustation de crêpes a clôturé cette journée.



Le **jeudi matin** était consacré à une remise à niveau du code de la route sur la sécurité du conducteur senior. Les objectifs de cette intervention sur la prévention routière étaient de sensibiliser les seniors aux principaux risques routiers afin qu'ils circulent dans les meilleures conditions de sécurité. Cette matinée de rappel des règles de conduite a été très bénéfique aux participants.



Le **jeudi après-midi**, c'est dans une ambiance sympathique qu'a eu lieu au boulodrome d'Escaudœuvres un concours de pétanque. Les deux vainqueurs, homme et femme, ont été félicités par les élus et ont reçu un colis gourmand.



Le **vendredi matin**, une cinquantaine de seniors a participé à la marche bleue. Trois parcours étaient proposés pour permettre au plus grand nombre d'y participer. Tous ont apprécié cette sortie sous le soleil et c'est de nouveau dans une ambiance conviviale qu'une petite collation bien méritée a été partagée.



L'après-midi, le spectacle "une journée chez Maurice" de la compagnie des Imprévus a conquis le public. Les seniors étaient ravis d'avoir passé un aussi bon moment divertissant.



LE REPAS DES AÎNÉS

C'est dans une ambiance guinguette que s'est déroulé le repas des aînés cette année. La salle polyvalente était joliment décorée et de nombreux convives avaient revêtu leurs habits "style guinguette".



Le service de navette du C.C.A.S. a permis aux personnes à mobilité réduite d'être présentes à ce repas et 236 participants ont pu apprécier le menu préparé par Matthieu DHERBÉCOURT, traiteur de notre commune.

L'animateur Bruno DJARANE et la chanteuse Fedora ont séduit le public et c'est sur un air d'accordéon que les musiciens ont fait danser les convives.



Nos quatre doyens (Monique VERBOUWE, Jean BAUDUIN, Irène ROYON et Roger DENIS) ont été mis à l'honneur et les invités ont été épatés de voir M. DENIS, le doyen de "Ma Maison" âgé de 103 ans, accepter de monter sur scène et jouer quelques partitions sur le clavier.

Un photographe était présent au moment de l'accueil des convives et ceux qui le souhaitent ont pu être photographiés et repartir le soir avec leurs clichés.

Quelques commentaires laissés sur le livre d'or témoignent de la réussite de cette journée :

"Réussite totale pour cette Semaine bleue clôturée de façon remarquable par ce repas des aînés. Un grand merci."

"Cette journée est à mettre au tableau des excellents souvenirs, tant pour l'organisation, que pour la convivialité. Merci."

"Il est des journées d'exception, celle-ci fut une journée mémorable à graver dans le marbre du temps. Un grand merci à toute l'équipe de la municipalité."





M. Thomas FRÉMOND - 2^e adjoint au maire

UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE NÉCESSAIRE

L'heure est à la sobriété... Le contexte international (guerre en Ukraine, reprise économique post-Covid...) s'impose partout, même dans une ville du Cambrésis. L'énergie manque, devient rare et donc chère. L'heure est alors aux économies d'énergie pour amortir, adoucir un prix de l'énergie qui a déjà triplé en un an. Les collectivités ne bénéficient pas du bouclier tarifaire alors, sans un plan ambitieux de réduction de nos consommations, c'est tout l'équilibre de nos finances qui serait mis en danger. Nous devons donc agir plus et plus vite. Depuis 2020 déjà, nous avons entrepris d'être plus sobre : en eau, en électricité, en chauffage, en déchets... Des actions concrètes sont déjà en place : extinction de l'éclairage public la nuit, des massifs fleuris plus économes en eau, remplacement de notre éclairage public en LED, changement des systèmes de chauffage, travaux d'isolation..., mais nous devons aller encore plus loin et encore plus vite.

Voici notre plan d'actions et de transition :



7 comportements

RESPONSABLES



Former les agents aux **éco-gestes**



Désigner dans chaque association un **réfèrent développement durable** chargé de veiller au respect des éco-gestes



Organiser des ateliers sur les **économies d'énergie** ouverts à tous



Sensibiliser les commerçants à la réduction de l'**éclairage des enseignes**



Informer les habitants du **plan de rénovation thermique** du gouvernement



Utiliser les réseaux de la mairie pour informer la population **en cas de pic de consommation**



Informer les parents et les enfants des **mesures d'économies d'énergie** dans les **écoles**

7 mesures

CONCRÈTES ET IMMÉDIATES



Installer des **thermostats** dans les bâtiments communaux et **piloter à distance le chauffage**



Maintenir une température de **19° C** dans les **bâtiments publics** et de **15° C** dans les **équipements sportifs**



Installer des **détecteurs de présence** dans les bâtiments publics



Fermer potentiellement des bâtiments **en cas de surconsommation** des usagers



Éteindre l'**éclairage public** entre **1 h et 5 h** du matin



Éteindre les **panneaux lumineux** de 23 h à 6 h



Optimiser les **illuminations** de Noël

6 actions

À LONG TERME POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Auditer les bâtiments publics pour programmer les **travaux de rénovation énergétique** sur la durée



Obliger des performances énergétiques au moment de la **rénovation des bâtiments**



Poursuivre le déploiement du passage à la LED pour l'éclairage public



Isoler les combles perdus des bâtiments énergivores



Moderniser les systèmes de chauffage des bâtiments publics (mairie, centre Benoît Frachon, salle polyvalente)



Moderniser la flotte des véhicules municipaux pour des **plus propres et économes**

ESCAUDŒUVRES SE MET À L'HEURE MONDIALE

Cette année, la ville a participé à la journée mondiale du nettoyage de la nature : le "World Cleanup Day".

Plusieurs milliers d'événements étaient organisés à travers le monde et celui d'Escaudœuvres est venu s'y ajouter. Les participants, que nous remercions encore vivement pour leur engagement, ont permis de ramasser pas moins de **260 kg de déchets** et près de **5 kg de mégots** qui sont partis au recyclage grâce au projet MéGO! auquel participe la ville.



LES AMOUREUX DE LA NATURE MIS À L'HONNEUR

Mardi 27 septembre, la ville organisait une réception pour mettre à l'honneur les participantes et participants du concours annuel "Escaudœuvres en fleurs". Ce concours des maisons fleuris et des jardins communaux a démontré, une nouvelle fois, que les Scaldobrigiennes et Scaldobrigiens avaient la main verte. Nous les remercions de participer à la beauté et à la mise en valeur de notre ville. Nous les félicitons aussi pour la mise en place de plantations et de massifs toujours plus écologiques et respectueux de notre environnement. Ils contribuent eux aussi à la défense de la biodiversité.



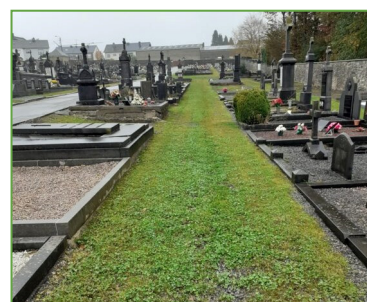
Dans la catégorie "**petit jardin**", bravo à M^{me} **CAPLIEZ** pour sa première place devant M^{me} **MÉRELLE** et M. **DELILLE**.
Dans la catégorie "**grand jardin**", nous félicitons M^{me} **TISSIER** qui a remporté le concours devant M. **JOLY** et M^{me} **CLAIRET**.
Enfin, dans la catégorie "**jardins communaux**", félicitations à M. **WÉDEUX** pour sa première place devant M. **DELILLE** et M. **PLET**.

Rendez-vous au printemps pour les nouvelles inscriptions !

UN PLAN "CIMETIÈRE ET VÉGÉTAL" EN ACTION

Afin de respecter nos défunts, mettre en valeur nos cimetières et nous adapter à la fin de l'usage des pesticides dans les cimetières (interdits depuis le 1^{er} juillet 2022), la ville a dû s'adapter et changer ses pratiques.

En concertation avec les services techniques et l'entreprise Socodip, un plan de végétalisation des cimetières a été pensé et mis en place. **Les espaces de circulation seront revus et de grands espaces seront enherbés et fleuris** grâce à un mélange préconisé par l'entreprise spécialiste qui nous a accompagné. Les services techniques auront également accès à un matériel professionnel plus performant pour mieux gérer ces espaces et les mettre en valeur.



DEVENEZ RECENSEURS !

Chaque année, l'office français de la biodiversité et la L.P.O. (Ligue pour la Protection des Oiseaux) alertent sur la disparition des espèces et notamment celles des oiseaux qui se font rares dans nos villes et campagnes.

Il est important pour ces experts de faire l'état des lieux des espèces d'oiseaux dans les régions françaises. **Vous pouvez, vous aussi, participer à ce grand recensement** en observant les oiseaux présents dans votre jardin. Observez, recensez, puis envoyez vos observations sur le site <https://www.oiseauxdesjardins.fr> Un document de recensement permettant de reconnaître les espèces est déjà disponible sur ce site et nous le mettrons à disposition à l'accueil de la mairie.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Oiseaux des jardins

Muséum national d'histoire naturelle VIGIENATURE

Date d'observation : _____ Durée : de ___ h à ___ h

Pour chaque espèce, ne notez que le nombre maximal d'oiseaux observé en même temps.

Saisissez vos observations sur : www.oiseauxdesjardins.fr

Accenteur mouchet Moineau domestique Moineau friquet Bergeronnette grise Merle noir

LA PHASE 2 DU "PLAN ARBRES" EST LANCÉE !

La rentrée a aussi été celle du conseil citoyen d'action écologique qui a travaillé fin septembre à la deuxième phase du "Plan arbres" de la ville.

Quelques mois après la plantation du verger citoyen à côté du city stade, l'échange avec le Pays du Cambrésis a permis à notre conseil participatif de choisir les espaces qui seront renaturés : les entrées de ville, les abords de la place François Mitterrand et les haies des cimetières qui seront replantées.

Rendez-vous au printemps pour la plantation !

RÉDUISONS ET ÉCONOMISONS !

L'hiver approche et la situation énergétique du pays est tendue. Chaque geste compte au quotidien pour économiser l'énergie et ainsi éviter d'éventuelles coupures sur le réseau.

L'État a lancé un grand plan de sobriété pour éduquer aux éco-gestes : **décaler ses usages, éteindre les équipements inutiles, baisser et économiser son chauffage.** Tout cela doit aussi vous permettre de ne pas voir vos factures s'envoler.

En parallèle, l'État finance toujours vos projets de rénovation thermique de vos habitations. Le site <https://france-renov.gouv.fr> vous permet de trouver toutes les réponses à vos questions et de prendre contact avec des experts en rénovation qui vous guideront tout au long de vos projets. **Osez la rénovation de vos maisons, même avec des revenus modestes ! C'est le moment.**



Chaque geste compte
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

**POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE,
ON AGIT, ON RÉDUIT**

Je baisse J'éteins Je décale



DEPUIS LA RENTRÉE

Pour cette rentrée 2022, le protocole Covid-19 instauré l'an dernier n'est plus en vigueur. Les cours se passent en présentiel pour l'ensemble des classes et les activités sportives et physiques peuvent se dérouler sans restrictions. La limitation du brassage, des regroupements et des réunions n'est plus requise. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les élèves et le personnel.



Comme à la rentrée 2021, **289 enfants sont scolarisés** dans les quatre établissements :

- ◆ école maternelle Paul Langevin :
55 élèves en 2 classes,
- ◆ école maternelle Suzanne Lanoy :
64 élèves en 3 classes,
- ◆ école élémentaire Joliot-Curie :
63 élèves en 3 classes,
- ◆ école élémentaire Jean Lebas :
107 élèves en 5 classes.



Trois nouvelles enseignantes ont pris leurs fonctions dès la rentrée :



M^{me} HINTON
Classe de MS-GS
École Paul Langevin



M^{me} WETISCHEK
Classe de CE2-CM1
École Joliot-Curie



M^{me} PASTORET
Classe de CM1-CM2
Directrice de l'école Joliot-Curie



Le 27 septembre, M. Régis CRÉPIN, conseiller municipal et colonel honoraire de l'armée de l'air, est intervenu à la médiathèque auprès des classes de CM2 afin de relater, comme chaque année, **l'acte de bravoure du capitaine Coulson Norman MITCHELL** qui, dans la nuit du 8 au 9 octobre 1918, a permis la libération d'Escaudœuvres.

Puis, le 10 octobre, les deux classes de CM2 se sont rendues à la **stèle du Souvenir**, au pont d'Erre, pour lire un poème et déposer une gerbe, en présence des élus et des membres de la F.N.A.C.A.



Dans le cadre de la Semaine bleue, les enfants de GS maternelle et les élémentaires ont participé à un atelier "jeux de bois" avec les seniors. Les enfants du périscolaire ont partagé un très joli moment lors du défilé intergénérationnel.



Comme chaque année, un devoir de Mémoire a lieu afin de perpétuer le souvenir de l'armistice du 11 novembre. Les classes de GS maternelles et celles de CP-CE1 se sont rendus au carré militaire de l'ancien cimetière et au monument aux morts de la Grande Guerre le 10 novembre.



Dans la continuité de ce souvenir, les classes de CM1-CM2 ont participé à une sortie pédagogique le 18 novembre au mémorial de l'armistice à Compiègne.



DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Suite à la dissolution de l'association des parents d'élèves Lanoy-Lebas en juin et à l'inactivité de l'association "Joliot-Curie en vadrouille", la rentrée scolaire a vu la création de deux associations de parents d'élèves.

Les buts de ces associations sont d'améliorer le quotidien des enseignants et des élèves, d'animer la communauté de parents afin de créer du lien entre les divers acteurs de la sphère scolaire ou périscolaire et de récolter des fonds pour aider au financement des projets pédagogiques et des sorties scolaires en organisant diverses actions (ventes de petits pains, croissants, jacinthes, tombolas...).

Les membres de ces associations sont tous bénévoles et prennent de leur temps personnel pour mener à bien les actions envisagées. Ils seraient heureux de disposer de forces supplémentaires pour venir enrichir le travail d'équipe. Ainsi, si vous souhaitez vous investir dans ces associations, n'hésitez pas !

Un panneau d'affichage se situe à l'entrée de chaque école et vous pouvez retrouver toutes leurs informations sur leur page Facebook.



LES P'TITS SCALDOS

ÉCOLES PAUL LANGEVIN
ET JOLIOT-CURIE

- ◆ Présidente : M^{me} Karine OUALI
- ◆ Vice-présidente : M^{me} Stéphanie DUCATILLION
- ◆ Secrétaire : M^{me} Carine BODIN LAPLACE
- ◆ Secrétaire-adjointe : M^{me} Agnès VANESSCHE
- ◆ Trésorière : M^{me} Adeline BOCQUET
- ◆ Trésorier-adjoint : M. Teddy BARATA

 APE Les P'tits Scaldos
Courriel : ape.lesptitsscaldos@gmail.com



SCALDO SCHOOLS

ÉCOLES SUZANNE LANOY
ET JEAN LEBAS

- ◆ Président : M. Rémy LAINE
- ◆ Secrétaire : M^{me} Adeline GAUDEFROY
- ◆ Trésorière : M^{me} Elsa FRIJIA

 APE Scaldo Schools
Courriel : ape.scaldoschools@hotmail.com

UN RELAIS PETITE ENFANCE À ESCAUDŒUVRES ?

Anciennement Relais d'Assistants Maternels (ou R.A.M.), le Relais Petite Enfance accompagne et informe les familles et les assistants maternels.

Ce R.P.E. met en relation les familles avec des professionnels de l'accueil individuel ou oriente vers d'autres modes de garde. Il informe les professionnels et les parents sur les différentes démarches, propose des temps d'écoute et d'échanges, organise des ateliers d'éveil, accompagne la formation des assistants maternels, etc.

M^{me} Scarlett LE QUERREC, animatrice, vous accueille les lundis et jeudis de 9 h à 16 h 30 à son bureau situé au sein de la crèche. Les ateliers d'éveil sont proposés à la salle paroissiale Yves Blas (près de l'église) les lundis et jeudis de 9 h 30 à 11 h.

Tout est entièrement gratuit ! Alors, n'hésitez pas à vous y rendre avec vos enfants ou petits-enfants afin d'échanger et de partager un bon moment.

Relais Petite Enfance
207 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES
Téléphone : 03 27 37 51 50
(pendant les heures de bureau)
Courriel : rpe-escaudoeuvres@rigolocommelavie.fr
Le R.P.E. est ouvert lundi et jeudi de 9 h à 16 h 30

Portes ouvertes jeudi 15 et lundi 19 décembre de 9 h 30 à 12 h
à la salle paroissiale Yves Blas

Inscriptions par courriel ou par téléphone



PORTES OUVERTES

venez découvrir le Relais Petite Enfance
d'ESCAUDŒUVRES

> Jeudi 15
& lundi 19 décembre

> de 9h30 à 12h

> salle Blas
à côté de l'église

> programme :

- ateliers sur le thème de Noël
- jeux libres
- rencontres
- collation offerte

ÉVÈNEMENT SUR INSCRIPTION

PAR EMAIL : rpe-escaudoeuvres@rigolocommelavie.fr
PAR TÉLÉPHONE : 03 27 37 51 50
ou directement à la MAIRIE D'ESCAUDŒUVRES
(feuille d'inscription au comptoir)





M. Jean-Jacques DESPIERRE - 6^e adjoint au maire

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR NOTRE VILLE

CONTINUITÉ DES TRAVAUX DE LA RUE JEAN JAURÈS

Suite à la réparation du câble souterrain par la S.I.C.A.É. devant les anciens établissements MILLIOT-JACQUEMART et après la fin de la deuxième tranche d'adduction d'eau par Noréade, **la rénovation du trottoir en enrobé** pour la partie allant de la mairie à la pharmacie, côté médiathèque, a été menée à terme. Après l'achat de **nouvelles barrières**, celles-ci seront posées devant l'entrée de la crèche et de la médiathèque afin de garantir la sécurité de tous.



NOUVEAUX MOBILIERS URBAINS

Abribus
(rue Victor Hugo)



Poubelles
(salle polyvalente,
place du 19 Mars,
à la Caisse d'Épargne et
parking de la médiathèque)

Borne d'apport volontaire
pour les déchets recyclables
(place François Mitterrand,
côté rue de Bouchain)



PRÉVISIONS À COURT TERME

L'année prochaine est programmée la rénovation des trottoirs du centre-ville après la troisième tranche de travaux de Noréade. Elle se réalisera au deuxième semestre 2023 suivant les subventions possibles. De même, la **rénovation des allées de l'ancien cimetière** est envisagée par tranches jusqu'à la fin du mandat selon les subventions accordées. Tout ceci sera exécuté en respectant un équilibre budgétaire.



M. Laurent LERICHE - Conseiller municipal délégué

SPORTS

CHAMPIONNATS DU NORD DE KARATÉ

Le 13 novembre se déroulaient les championnats départementaux de karaté à Vieux-Condé (59).

Gabriel DANDOY (au centre sur la photo), licencié du club d'Escaudœuvres, a remporté haut la main le titre dans la catégorie "Junior" et s'est qualifié pour les championnats des Hauts-de-France.

Nous lui souhaitons une belle réussite pour ce challenge régional et espérons qu'il portera loin les couleurs de notre ville.





NOS JEUNES SCALDOBRIGIENS EN VOYAGE

Un séjour au Futuroscope et au Puy du Fou avait été proposé par la municipalité du 22 au 26 août aux élèves de CM2 des trois dernières années scolaires qui n'avaient pas pu bénéficier d'un voyage en raison de la pandémie.

Après une journée de voyage pour atteindre Poitiers, **42 enfants**, accompagnés de 6 animateurs, **ont profité durant deux jours** des attractions immersives et des expériences participatives que propose le **parc du Futuroscope**. Ils ont aussi assisté un soir au **spectacle nocturne "La clé des songes"**. Le quatrième jour était réservé à la **visite du Puy du Fou** où chaque groupe a pu admirer les différents spectacles vivants de ce complexe de loisirs élu à deux reprises "Meilleur parc d'attractions de France". Fin novembre, la municipalité avait convié chaque enfant avec leur famille à venir assister la **projection rétrospective de ce séjour**.



UN ACCUEIL DE LOISIRS CRÉATIF

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs des vacances de Toussaint avait proposé diverses activités sur le thème d'Halloween : citrouilles, araignées, momies et autres monstres étaient au rendez-vous.



Une **petite kermesse** a eu lieu le 31 octobre et les enfants ont pu participer à différents **stands de jeux** pour gagner des bonbons. **Deux spectacles de marionnettes** ont été également présentés aux enfants : un si joli conte et le rêve de Méli-Mélo. En tout, ce sont un peu plus de 60 enfants qui ont fréquenté cet accueil de loisirs.



LE CAP-JEUNES : UN SERVICE POUR LES ADOS

Depuis fin août, les animateurs du CAP-Jeunes n'ont pas cessé de s'investir pour les adolescents en leur proposant des activités diverses et variées qui leur ont beaucoup plu.

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS AU CAP-JEUNES

Lors du conseil municipal du 19 octobre 2022, les élus ont approuvé un changement de tarification pour le CAP-Jeunes. Désormais, **l'adhésion sera de 20 € pour l'année** et non plus facturée au temps de présence de l'enfant. Cela permettra aux jeunes de venir quand bon leur semble, sans avoir d'incidence sur le budget de leurs parents. Ils pourront ainsi **participer aux activités proposées** par l'équipe d'animation **sans surcoût**. Cependant, une participation financière modique pourra être demandée pour certaines sorties.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au CAP-Jeunes, à l'accueil de la mairie ou sur https://www.escaudoevres.fr/8-cap_jeunes.php

CAP-Jeunes
300-302 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES (face à la mairie)
06 34 87 04 76 - cap-jeunes@escaudoevres.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h à 19 h, mercredi de 14 h à 18 h
Les horaires durant les vacances scolaires sont modifiés en fonction des activités

UN "COUP DE POUCE" POUR NOS ENFANTS !

La municipalité développe son offre pour la jeunesse en proposant des **ateliers C.L.A.S. "Coup de pouce"** au sein du CAP-Jeunes.

Un atelier C.L.A.S. est un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité subventionné par la C.A.F. Pour notre commune, il s'adresse aux **enfants en CM2 et en 6^e** afin de les aider à s'épanouir et à réussir à l'école ou au collège. Les actions conduites dans le cadre du C.L.A.S. ont lieu en dehors du temps scolaire, au CAP-Jeunes, en complémentarité avec l'établissement scolaire. Elles ont pour volonté **d'accompagner les élèves en école élémentaire vers le passage au collège** et, pour les jeunes collégiens, de **développer la prise de parole par le théâtre**.

LE CLAS
CONTRAT LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT
À LA SCOLARITÉ

*Une chance pour s'épanouir
et réussir à l'école !*

ACTIVITÉS DE TOUSSAINT

Pour les **vacances de Toussaint**, M^{me} Héloïse CHATELAIN et M. Jonathan POUPART, animateurs du CAP-Jeunes, avait préparé un **programme très fourni en activités** : jeux sportifs, bataille navale géante, blind test, initiation à la boxe avec "Village en sport", activités en partenariat avec la médiathèque, atelier de cuisine, tournoi de jeux vidéos et de jeux de société, parcours du combattant et sortie ciné.



Initiation à la boxe avec "Village en sport"



Spectacle "La clé des songes" à la médiathèque



Atelier de cuisine

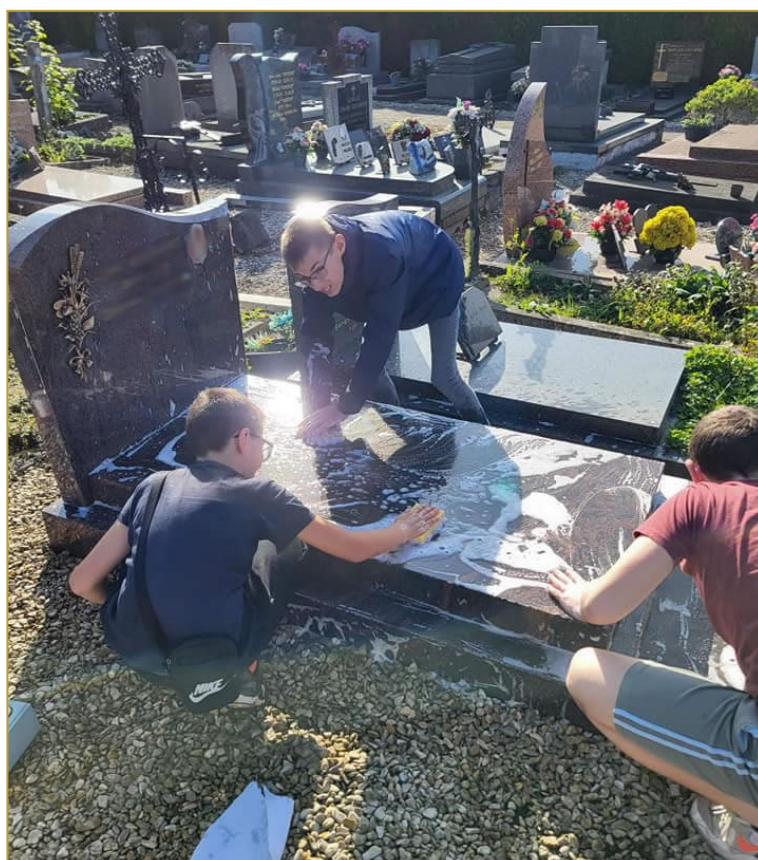


Tournoi de jeux vidéos

Les jeunes ont aussi participé à un "Festi jeunes" organisé par Cambrésis Ressources. Ce festival avait pour but de rassembler à la salle polyvalente d'Escaudœuvres les **adolescents de toutes les structures du Cambrésis** afin de leur permettre de découvrir des groupes de musique et passer un moment convivial tous ensemble.



Avant les vacances, les adolescents avaient émis le souhait de passer une journée dans un parc d'attractions. Afin de réduire le montant de la participation nécessaire pour chacun, les animateurs les ont incités à réaliser une **action d'autofinancement**.



C'est ainsi qu'ils ont proposé d'effectuer un **nettoyage de tombes** pour les personnes désireuses de redonner de l'éclat à leur sépulture familiale. Durant deux demi-journées, ce sont alors **40 tombes qui ont bénéficié de ce nettoyage** sous l'œil avisé des deux animateurs et les jeunes ont ainsi pu se divertir à **Walibi** qui était passé en mode Halloween en cette période. Les adolescents tiennent à remercier toutes les personnes qui leur ont accordé leur confiance.





M^{me} Delphine VÉRIN - Conseillère municipale déléguée

L'HARMONIE MUNICIPALE A CÉLÉBRÉ SES 140 ANS !

Samedi 19 novembre 2022, l'Harmonie municipale d'Escaudœuvres a fêté ses 140 ans (en réalité, 142 ans cette année, mais en raison de la pandémie de Covid cet anniversaire a dû être reporté).

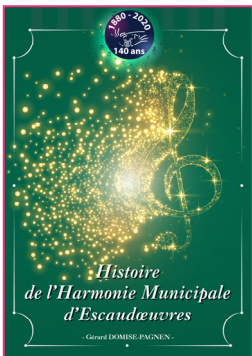


Cet anniversaire a débuté par un concert de qualité lors de la messe de Sainte-Cécile en l'église Saint-Pierre. Un vin d'honneur a suivi cette cérémonie afin de mettre en avant les personnes qui œuvrent depuis des années au rayonnement de l'Harmonie dans la région et au-delà :

- ◆ M^{me} Séverine DELALANDE, vice-présidente, qui intègre l'Harmonie dès 1987,
- ◆ M^{me} Isabelle CHEVALIER, trésorière, qui a débuté en 2014,
- ◆ M^{me} Fabienne SÉGARD, secrétaire, qui s'inscrit à l'école du musique en 2009,
- ◆ M. Robert HERLAUT qui fête ses 60 ans de carrière au sein de l'Harmonie municipale d'Escaudœuvres.

Sans oublier M^{me} Claudine BOUQUET qui devient, dès 1984, professeure de formation musicale et, bien évidemment, M. Joël LAINE qui entre à l'Harmonie en 1970 et en deviendra le président en 2008.

Ces personnes, ainsi que tous les membres de l'Harmonie, forment une véritable famille où règne la bonne humeur et la joie d'être ensemble, comme a pu le constater une partie du conseil municipal, dont Monsieur le maire, lors du traditionnel repas de la Sainte-Cécile qui a clôturé cette journée.



Cet anniversaire ne s'était pas arrêté là ! En effet, M. Gérard DOMISE-PAGNEN, administrateur municipal au sein de l'Harmonie de 2006 à 2020, avait décidé de mettre en lumière cet événement en publiant un ouvrage : "Histoire de l'Harmonie Municipale d'Escaudœuvres (1880-2020)" qui a été officiellement présenté le 10 décembre lors d'une conférence et d'une exposition rétrospective qui se sont tenues à la médiathèque d'Escaudœuvres.



ACTIVITÉ DU CLUB DU TEMPS LIBRE

Au club du Temps Libre, s'est déroulé jeudi 20 octobre un "petit Loto" pour les adhérents.

Les nombreux participants se sont partagés plus de 300 € de cartes cadeaux dans une ambiance conviviale et animée.





UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA COMMÉMORATION ET DE LA SOLIDARITÉ

78^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION D'ESCAUDŒUVRES (2 SEPTEMBRE 2022)

C'est sous la pluie que la municipalité et ses habitants ont commémoré la libération de la ville par l'armée américaine le 2 septembre 1944.



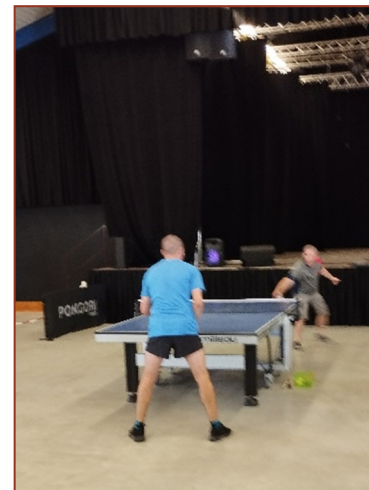
3^E FÊTE DU SPORT ET DE LA CULTURE (4 SEPTEMBRE 2022)

Afin de présenter l'ensemble des associations de la ville, une vingtaine d'entre elles s'étaient réunie pour la 3^e fête du sport et de la culture. Pour cette nouvelle édition, quelques nouveautés avaient été proposées dont une tombola pour remporter un maillot dédié par Jawed KALAJ, footballeur professionnel originaire d'Escaudœuvres et parrain de cette manifestation. Retour en image sur ce week-end.



Un tournoi interclub de pétanque avait eu lieu sur le parking de la salle polyvalente animé par M. Laurent LERICHE, conseiller municipal délégué aux sports. Nous remercions les différentes associations scaldobrigiennes ayant participé à cet interclub de pétanque, ainsi que le Pétanque-Club d'Escaudœuvres pour la très bonne organisation de celui-ci.

Comme d'habitude, le forum rassembla les associations sportives, culturelles, de solidarité ou de mémoire sur l'ensemble du secteur de la salle polyvalente. Les visiteurs purent ainsi découvrir la qualité et la diversité du tissu associatif scaldobrigien.



Des animations, des danses, des démonstrations et des essais rythmèrent cette journée. Du maquillage pour enfants, de la sculpture de ballons et des structures gonflables avaient été offerts par la municipalité.

Le temps du midi fut animé par un concert gratuit du duo piano voix "Carpe DièZe".

Bravo aux associations pour la qualité de leur stand et des animations proposées ! Merci au Hockey Club d'Escaudœuvres d'avoir tenu le stand boissons et petite restauration durant cette magnifique journée ensoleillée.



2^E ÉDITION DU FESTIVAL "MUSIQUE EN CAMBRÉSIS" (14 OCTOBRE 2022)

Dans le cadre des 140 ans de l'Harmonie municipale, la salle polyvalente avait accueilli le festival "Musique en Cambrésis" pour sa seconde édition. Sous la direction de M. Thibaut WAXIN, cette manifestation rassembla **200 musiciens et choristes amateurs issus de 6 harmonies et chorales du Cambrésis**. Ce fut un concert de qualité, avec des musiques entraînantes et variées.



MARCHE ROSE ET PETIT MARCHÉ "OCTOBRE ROSE" (16 OCTOBRE 2022)

Plus de **250 marcheurs** (adultes et enfants) avaient répondu présents à l'organisation de la Marche rose. Un incroyable succès qui a permis de récolter **1 150 € reversés à l'association "Vivre comme avant"**, une association de bénévoles constituée de femmes ayant vécu le cancer du sein et qui accompagnent les femmes qui, à leur tour, sont atteintes par cette maladie.



Merci à l'association "La Scaldobrigienne" pour la gestion des **trois itinéraires de marche (3, 5 et 8 km)** et aussi aux différents exposants qui ont contribué à la réussite du petit marché d'Octobre rose.



1^{ER} SALON DU MARIAGE ET DE LA RÉCEPTION (5 ET 6 OCTOBRE 2022)

Après des mois de préparation, l'association des commerçants et artisans d'Escaudœuvres "Scaldo Bouge", présidée par M. Gilles WECLAWIAK, avait réuni dans la salle polyvalente **42 professionnels du mariage et de la réception**. Fleuristes, photographes, atelier d'impression, saxophoniste, vidéaste, cavistes, coiffeuse, esthéticienne, décorateur, salles de réception, animateurs DJ, bijoutiers ou encore vendeurs de robes et costumes de mariés... ont ainsi pu renseigner et conseiller les **plus de 1 600 visiteurs** venus durant ces deux jours. Ce week-end a été rythmé par des animations (dont une sculptrice sur glace et un barman spécialisé en jonglage de cocktails) et des défilés de mode. La franche réussite de cette première édition a incité les organisateurs à en prévoir une seconde pour 2024.



104^E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE 1918 (11 NOVEMBRE 2022)

Les habitants d'Escaudœuvres étaient nombreux pour cette **journée de commémoration** où un hommage a été rendu aux soldats morts pour la France.





LA CULTURE POUR TOUS LES ÂGES

ATELIER CRÉATIF POUR ADULTES (14 ET 19 OCTOBRE 2022)

Chaque mois, un groupe d'adultes participe à un atelier de travaux manuels. En octobre, il s'agissait de **personnaliser des sacs de bibliothèque à l'aide de pochoirs**.



Le 18 novembre, un autre atelier créatif était dédié à la **confection d'un ange de Noël**.

MARIEKISLARACONTE VOUS CONTE (19 OCTOBRE 2022)



Suite à une demande du public, un atelier conte a été mis en place mercredi 19 octobre. Malheureusement, seulement 4 enfants sont venus écouter **les histoires de la célèbre Mariekislaraconte**. Malgré le désordre qui se trouvait dans le sac à histoires de cette dernière, elle a quand même fini par retrouver celle de la **"Grenouille à grande bouche"** qui, par bonheur, a pu échapper à son terrible prédateur, ainsi que celle du grand peintre Barnabé qui a fini par réussir à se débarrasser de l'envahissante **Mireille, l'abeille...** OUF !



La petite Mathilde nous a ensuite raconté, à sa façon, l'histoire de la grenouille à grande bouche et, enfin, **tous les enfants ont dessiné ce curieux amphibien**, pour le moins... particulier !

Ce fut une belle expérience appréciée par les enfants et par la conteuse. Néanmoins, cette dernière aurait aimé que plus d'enfants participent. Elle a trouvé cela un peu dommage de se déplacer de si loin. Elle vient en effet du village de Contélie en Médiatavie... et ce n'est pas la porte à côté !

HALLOWEEN À LA MÉDIATHÈQUE (27 OCTOBRE 2022)

À l'occasion d'Halloween, **deux spectacles** ont été proposés par la médiathèque avec le marionnettiste Niko : **"La valise magique"** pour les petits et **"Le secret des enchanteurs"** pour les grands.



ATELIER CONTES



Dès janvier, à la médiathèque, les plus petits pourront découvrir cette jolie petite maisonnette, appelée **"Abr'histoire"**. Elle est prêtée par la Médiathèque départementale du Nord, pour une durée de 2 mois. Mariekislaraconte viendra tout spécialement de son pays pour **conter ses histoires venues de contrées lointaines**, en utilisant ses boîtes magiques, appelées **kamishibai**. Mais, nous ne pouvons vous en dire plus, pour l'heure !



Surveillez bien Léonard et Frida car ils viendront très prochainement vous donner les dates, dans le hall de la médiathèque... à ne surtout pas manquer !

ATELIER DE DESSIN : STAGE COULEURS

Depuis octobre, les 4 groupes enfants, ados et adultes suivent avec assiduité les **cours de dessins** délivrés par M^{me} Marie BERSILLON.



Le dessin d'observation, d'après la réalité, l'une des meilleures façon de s'améliorer en dessin

Couleurs primaires, couleurs secondaires, couleurs tertiaires ou couleurs complémentaires ? Cercle chromatique, tons, valeurs, ça vous parle ? ... Saviez-vous que la couleur n'existe pas, qu'elle est juste une interprétation de notre cerveau ?

Savez-vous qu'avec uniquement 3 couleurs, nous pouvons reconstituer toutes les couleurs de l'univers ? Savez-vous que le blanc et le noir ne sont pas des couleurs ou encore pouvez-vous dire qui a énoncé la théorie des couleurs ?



Retrouver les couleurs exactes d'une œuvre... Une gymnastique complexe à laquelle ce sont prêtés les adultes du stage

À partir de novembre, les différents groupes ont pu s'initier à la gravure à l'aide d'une presse prêtée par la Médiathèque départementale du Nord.

Après le stage "perspective" en juillet 2022 et le stage "couleurs" en octobre et suite au succès de ces derniers, d'autres stages techniques sont proposés :

- ◆ du 20 au 23 décembre : **graphisme** ;
- ◆ du 14 au 17 février : **techniques du dessin au stylo à bille** ;
- ◆ du 18 au 21 avril : **perspective** niveau 1 et niveau 2.

(article L.2121-27-1 du C.G.C.T. sur l'expression des groupes politiques des conseils municipaux)

M. Régis CRÉPIN - Pour les élus du groupe "Ensemble construisons l'avenir d'Escaudoëuvres"

Bientôt 2023 annoncera la mi-mandat.

Ici et là nous constatons des remises en état, des transformations positives, mais qui restent bien modestes au regard du budget de la commune. L'heure du bilan n'a pas encore sonné, mais nous voulons attirer l'attention des élus de la majorité sur certains points :

Évolution de la population : Sans projet immobilier il sera difficile de maintenir le nombre d'habitants au niveau des 3 218 (chiffre 2019) voire même une diminution est à craindre entraînant une baisse des dotations alors que la masse salariale continue de progresser. Les projets initiés semblent être au point mort.

Regroupement des écoles : Il y a urgence d'un regroupement des écoles pour des besoins impératifs de sécurité et d'économie d'énergie. Il n'y a pas eu de travaux d'ampleur engagés à l'école Joliot-Curie depuis plusieurs années du fait du rassemblement imminent des deux écoles primaires. Face à l'augmentation historique du prix des énergies et son impact sur le fonctionnement de la commune, ce projet pourrait être encore reporté.

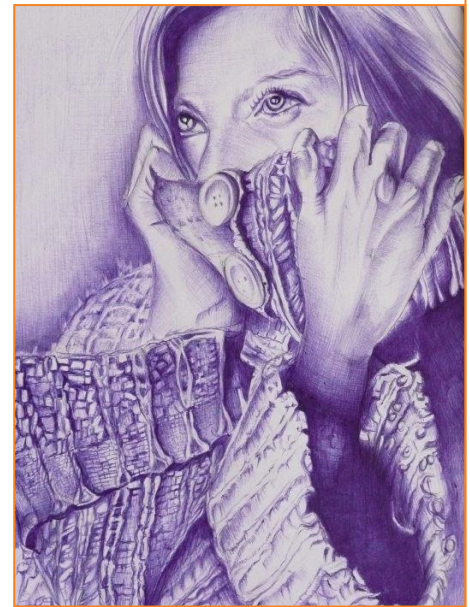
Accès aux élus : Régulièrement sollicités à ce sujet, il nous est remonté qu'il est particulièrement difficile de rencontrer un élu. De plus, outre la démission d'un adjoint aux finances, une inquiétude est naissante sur les intérêts des projets de la commune quand certains adjoints et conseillers habitent en dehors de la commune même s'ils en ont le droit.

En janvier également, les groupes pourront s'initier à l'**art du pop-up** (inciser, découper, plier) grâce à une malle prêtée par la Médiathèque départementale du Nord.

Horaires des cours de dessin :

- Mardi de 14 h 30 à 16 h 30 : adultes débutants
- Mercredi de 14 h à 15 h 15 : 8-10 ans
- Mercredi de 15 h 30 à 16 h 45 : 11-15 ans
- Vendredi de 14 h 30 à 16 h 30 : adultes

Renseignements auprès de Marie au 03 27 82 99 05



L'art du stylo à bille, un art à part entière qui, grâce aux réseaux sociaux, commence à être un peu plus connu

DROIT D'EXPRESSION

INQUIETS POUR L'AVENIR !

Enfin, il ressort des réflexions des habitants qu'un manque de concertation se fait ressentir au sujet des projets engagés. Pour les prochains, et avant qu'ils soient décidés ou votés, un sondage sur la pertinence de ces projets qui engagent l'avenir de la ville pourrait être mené.

Bien que plus discrète, la Covid n'est toujours pas éradiquée. Aussi continuez à prendre soin de vous et des vôtres.

L'équipe "Ensemble, construisons l'avenir d'Escaudoëuvres" vous souhaite d'heureuses fêtes de Noël et vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2023.

"Ensemble, construisons l'avenir d'Escaudoëuvres"

- ◆ Courrier : à déposer en mairie.
- ◆ Mail : ecaescaudoevres2020@gmail.com
- ◆ Facebook : <https://www.facebook.com/ecaescaudoevres>

CHANGEMENTS D'HORAIRE DE LA MAIRIE POUR LA FIN D'ANNÉE :

Du lundi 26 au vendredi 30 décembre **Ouverture de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30**
(accueil téléphonique jusqu'à 17 h 30)

CHANGEMENTS D'HORAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE POUR LA FIN D'ANNÉE :

Samedis 24 et 31 décembre **Fermeture l'après-midi**

DÉCEMBRE

Jeudi 15 **9 h 30 à 12 h** **Portes ouvertes du Relais d'Assistants Maternels** - Salle paroissiale Yves Blas
Lundi 19 **9 h 30 à 12 h** **Portes ouvertes du Relais d'Assistants Maternels** - Salle paroissiale Yves Blas
Du mardi 20 au vendredi 23 **Stage de graphisme** - Médiathèque "Liberté" (inscriptions sur place ou au 03 27 82 99 05)
Mercredi 21 **12 h** **Restauration seniors, possibilité de venir avec les petits-enfants** - Salle Louis Aragon
Jeudi 22 **15 h** **Spectacle : "Niko et la lettre au Père Noël" pour les 3 à 8 ans** - Médiathèque "Liberté"

JANVIER

Du lundi 2 au vendredi 13 **Points de collecte des sapins de Noël** - Rues des Prés, Marais, Épinette, Victor Hugo et Pasteur
Samedi 7 **14 h 30** **Grand prix de pétanque de la ville d'Escaudœuvres (5^e manche)** par le Pétanque-Club
Boulodrome Noëlla Querleu
Vendredi 13 **15 h** **Atelier créatif pour adultes** - Médiathèque "Liberté" (inscriptions sur place ou au 03 27 82 99 00)
Mardi 17 **12 h** **Restauration seniors** - Salle Louis Aragon
Mercredi 18 **15 h** **Animation : "Nourrissons les oiseaux du ciel"** - Médiathèque "Liberté" (inscriptions sur place ou au 03 27 82 99 00)
Vendredi 20 **19 h** **Ciné-soupe dans le cadre des Nuits de la lecture** - Médiathèque "Liberté"
(inscriptions à partir du 3 janvier à l'accueil de la médiathèque ou au 03 27 82 99 00)
Mercredi 25 **12 h** **Restauration seniors, possibilité de venir avec les petits-enfants** - Salle Louis Aragon

FÉVRIER

Dimanche 5 **9 h à 17 h** **Salon multicollecion par l'Office Municipal de la Culture d'Escaudœuvres** - Salle polyvalente
Mardi 7 **12 h** **Restauration seniors** - Salle Louis Aragon
Vendredi 10 **15 h** **Atelier créatif pour adultes** - Médiathèque "Liberté" (inscriptions sur place ou au 03 27 82 99 00)
Samedi 11 **14 h** **Finale consolante du grand prix de pétanque de la ville d'Escaudœuvres** par le Pétanque-Club
Boulodrome Noëlla Querleu
Dimanche 12 **7 h 30 à 17 h** **Brocante de l'association "Gardons la Pêche"** - Salle polyvalente
Du mardi 14 au vendredi 17 **Stage de techniques du dessin au stylo à bille** - Médiathèque "Liberté" (inscriptions sur place ou au 03 27 82 99 05)
Mercredi 15 **14 h 30** **Animation de vacances d'hiver à partir de 6 ans** - Médiathèque "Liberté"
(inscriptions à partir du 28 janvier à l'accueil de la médiathèque ou au 03 27 82 99 00)
Samedi 18 **10 h** **Animation de vacances d'hiver pour les 3 à 5 ans** - Médiathèque "Liberté"
(inscriptions à partir du 28 janvier à l'accueil de la médiathèque ou au 03 27 82 99 00)
14 h **Finale d'honneur du grand prix de pétanque de la ville d'Escaudœuvres** par le Pétanque-Club
Boulodrome Noëlla Querleu
Mercredi 22 **12 h** **Restauration seniors, possibilité de venir avec les petits-enfants** - Salle Louis Aragon

MARS

Dimanche 5 **15 h** **Rencontre musicale de printemps avec l'Harmonie Municipale d'Escaudœuvres et l'orchestre d'harmonie de Saint-Prix (95)** - Salle polyvalente
Mardi 7 **12 h** **Restauration seniors** - Salle Louis Aragon
Vendredi 10 **15 h** **Atelier créatif pour adultes** - Médiathèque "Liberté" (inscriptions sur place ou au 03 27 82 99 00)
Samedi 11 **8 h 30 à 12 h** **Don du sang** - Centre Benoît Frachon
Dimanche 12 **15 h** **Super loto de l'U.N.R.P.A.** - Salle polyvalente
Samedi 18 **14 h** **Ramassage citoyen "Hauts-de-France propres"** - Départ du centre Benoît Frachon
20 h 30 **Soirée cabaret par l'Office Municipal de la Culture d'Escaudœuvres** - Salle polyvalente
Dimanche 19 **11 h** **Commémoration du cessez-le-feu en Algérie** - Départ de la place du 19 Mars 1962
Mercredi 22 **12 h** **Restauration seniors, possibilité de venir avec les petits-enfants** - Salle Louis Aragon
Jeudi 23 **18 h 30** **Assemblée générale de l'Office Municipal de la Culture d'Escaudœuvres** - Médiathèque
Samedi 25 **19 h** **Grande soirée dansante de la Danse de Salon d'Escaudœuvres animée par le chanteur Laurent**
Salle polyvalente

OÙ TROUVER LE SCALDOMAG ?

Le ScaldoMag est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Scaldobrigiens.
Il est téléchargeable et consultable sur le site Internet de la ville d'Escaudœuvres : <https://www.escaudoeuvres.fr>
Il est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie et de la médiathèque.

Si vous ne le recevez pas, contactez le service communication de la mairie au 03 27 72 70 67.

Directeur de la publication : Thierry BOUTEMAN, maire • Rédaction et photos : Mairie d'Escaudœuvres • Conception graphique, infographie, mise en page et préresse : Service communication de la mairie d'Escaudœuvres • Impression : Imprimerie municipale d'Escaudœuvres - 3011225804 • Dépôt légal : Décembre 2022 • Tirage : 1 578 exemplaires • Distribution : Service technique de la mairie d'Escaudœuvres.